

# Faire appel à un écrivain public, c'est possible en médiathèque

**La Ville a mis en place une permanence d'écrivain public dans les médiathèques Bonlieu, Meythet, Novel et Seynod pour toutes les démarches qui nécessitent une aide pour lire ou pour écrire, anonymement et dans le respect de la confidentialité. L'objectif est, entre autres, de faire découvrir ces espaces culturels à des personnes qui n'y viennent pas spontanément.**

Une lettre de motivation qu'on n'arrive pas à "tourner", un CV qui vous échappe dans sa formulation, une réponse que vous voulez bien "sentir" à un courrier administratif qui vous propulse en situation de fragilité... ou tout simplement des conseils pour écrire votre propre histoire, les occasions ne manquent pas, dans la vie courante, de prendre sa plume. Sauf que parfois, elle vous glisse des mains tant les mots vous narguent et vous échappent. Vous voilà bien dépourvu devant la page blanche ou devant cet écran d'ordinateur sur lequel votre lettre de motivation ne motive que vous. Et encore.

**De manière gratuite, anonyme, et confidentielle**

Une solution existe qui non seulement va pouvoir vous aider à franchir cet obstacle mais aussi va vous ouvrir de nouveaux horizons culturels. Les médiathèques d'Annecy ont mis en place, depuis janvier 2021, les services d'un écrivain public. Même s'il existe des services municipaux ou des associations qui apportent des aides juridiques, administratives ou numériques, les écrivains publics, dont les services sont



La permanence est toujours assurée dans les règles de la confidentialité. Photo MAURIER

financés par une instance municipale, sont rares.

Catherine Bigaut-Magnin reçoit une fois par mois les personnes fâchées avec "la bonne formule". Elle officie dans quatre médiathèques (Bonlieu, Novel, Meythet et Seynod) sur les sept que compte la Ville.

De manière gratuite, anonyme, et confidentielle, elle reçoit chaque personne durant une trentaine de minutes. C'est ainsi qu'elle a déjà rencontré 17 personnes et compte en accueillir bien plus jusqu'à la fin 2022. À cette date, un bilan sera effectué pour savoir si l'expérience sera reconduite ou pas. Cette année fera office de test car avec la pandémie et la cyberattaque, sa mission n'a pu être menée comme prévu. La fréquentation s'élève à 25 %, soit un tiers de celle qui était attendue initialement. De nombreuses séances ont dû être annulées.

Parmi les personnes déjà ren-

contrées, les étudiants étaient particulièrement représentés.

« Un effet Parcoursup », explique Élodie Maurier, chargée de mission du développement de la médiation culturelle. Là encore, elle a aidé à rédiger des lettres de motivation. Pour les plus âgées, elle a aussi apporté son soutien pour des dossiers de retraite. Une dimension humaine et sociale qui ne doit pas occulter la volonté des médiathèques de séduire de nouveaux lecteurs ou auditeurs.

« L'objectif est bien de faire entrer dans nos médiathèques un public qui ne serait pas venu sans ce service », analyse Élodie Maurier. Il s'agit de mettre en valeur, entre autres, les fonds scolaires, le fond français de langue étrangère, les guides de l'écriture... en clair d'ouvrir une fenêtre culturelle auprès d'un public qui n'ose pas poser la main sur la poignée.

Colette LANIER

## LE CALENDRIER DES PERMANENCES

Catherine Bigaut-Magnin officie, chaque semaine, dans le réseau des médiathèques. Juriste de formation, elle est rédactrice indépendante pour différents journaux et magazines, elle est par ailleurs membre de l'Académie des écrivains publics de France et a été bénévole au sein de différentes associations ; Courriers de Bovet (correspondance avec des détenus) et Alzheimer Haute-Savoie. Ce service est proposé gratuitement sur inscription.

- Le mardi 12 avril de 17 heures à 18 heures à la médiathèque de Bonlieu : 04 50 33 87 00.
- Le jeudi 14 avril de 15 heures à 16 heures à la médiathèque de Seynod. 04 50 33 45 32.
- Le mardi 26 avril de 10 heures à 11 heures à la médiathèque de Novel. 04 50 33 87 41.
- Le mercredi 27 avril à 18 heures à la médiathèque Louise Michel. 04 50 22 50 74.
- Le mardi 10 mai de 17 heures à 18 heures à la médiathèque de Bonlieu. 04 50 33 87 00.
- Le jeudi 12 mai de 15 heures à 16 heures, à la médiathèque de Seynod. 04 50 33 45 32.
- Le mercredi 25 mai de 18 heures à 19 heures à la médiathèque Louise Michel. 04 50 22 50 74.
- Le mardi 31 mai de 10 heures à 11 heures la médiathèque de Novel. 04 50 33 87 41.